

Rectorat

**Inspection Pédagogique
Régionale d'E.P.S.**

Affaire suivie par
Valérie Métayer
Assistante de direction
T : 01.57.02.68.46
F : 01.57.02.61.63
Mél : ce.ipr4@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Objet : Politique académique du savoir nager

Textes de référence :

Attestation scolaire du savoir nager. Arrêté du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015.
Bulletin officiel n°30 du 23 juillet 2015
Circulaire académique du 4 octobre 2016

Suite à la mise en place de la politique académique du savoir nager, une enquête est menée chaque année auprès des établissements du premier et du second degré pour réaliser un bilan d'étape. Cette année, **1856 établissements** ont répondu à l'enquête via la suite logiciel iPackEPS, outil de pilotage de la discipline EPS. Au total, 72646 élèves ont bénéficié de l'enseignement de la natation.

Pour le premier degré, 1544 écoles ont répondu, ce qui représente 58% de l'ensemble des écoles publiques et privées sous contrat, soit une augmentation de 35% de participation par rapport à l'an passé.

Pour le second degré, 312 collèges soit 88% des établissements ont répondu. C'est en Seine-Saint Denis que l'enquête a été le plus massivement renseignée avec 99% de réponses pour le 2nd degré et 67% pour le premier degré. On note qu'aucun collège privé de Seine et Marne et que moins de la moitié des écoles et collèges du Val de Marne ont participé à l'enquête cette année.

		77	93	94	Académie
nombre de réponses	1D	665	577	302	1544
	PRIVE	12	21	7	40
	PUBLIC	653	556	295	1504
Taux de réponses et évolution		59% ▲ 34%	65% ▲ 46%	46% ▲ 22%	58% ▲ 35%
	PRIVE	29% ▲ 29%	38% ▲ 35%	13% ▲ 11%	26% ▲ 25%
	PUBLIC	60% ▲ 34%	67% ▲ 46%	49% ▲ 23%	60% ▲ 35%
nombre de réponses	2D	119	138	55	312
	PRIVE		14	10	24
	PUBLIC	119	124	45	288
Taux de réponses et évolution		80% ▼ -5%	86% ▲ 26%	39% ▼ -5%	69% ▲ 5%
	PRIVE	0% ▼ -37%	40% ▲ 3%	29% ▲ 13%	26% ▼ -3%
	PUBLIC	94% ▲ 1%	99% ▲ 33%	42% ▼ -8%	80% ▲ 9%

La distribution des créneaux de piscine :

Dans le premier degré, l'augmentation du nombre de créneaux attribués aux écoles élémentaires (+7%) se fait au détriment des écoles maternelles (-20%). Ainsi, sur la totalité des établissements du premier degré qui disposent de créneaux de piscine, 10% des écoles maternelles sont concernés pour 78% des écoles élémentaires. C'est en Seine et Marne que ce choix est le plus marqué avec 1% des écoles maternelles accédant aux bassins aquatiques.

Dans le second degré, une large majorité des collèges dispose de créneaux (88%) soit 11% de plus par rapport à l'an dernier. La priorité accordée aux non-nageurs a sans doute permis un meilleur accès des collégiens aux apprentissages de l'ASSN (6^{ème}).

Nombre d'élèves bénéficiant ou non du dispositif « Savoir Nager » :

Les raisons évoquées par les établissements qui n'ont pas la possibilité d'amener leurs élèves à la piscine sont les suivantes :

	77	93	94	Académie
CLG	100%	100%	100%	100%
Autre ou pas de motif	25%	13%	47%	27%
Moyens budgétaires insuffisants	38%	17%	24%	22%
pas de créneau disponible	13%	17%	24%	18%
Piscine fermée	13%	29%	0%	16%
Pas de piscine proche / problème de transport	13%	25%	6%	16%

Si l'on cumule les motifs suivants : piscine fermée, trop éloignée ou saturée, **le manque d'infrastructures est la principale cause de non-participation au dispositif Savoir-Nager.**

Les modes de transports

Le questionnaire ne présentait que trois choix : marche, transport et autre. La proportion des établissements du premier et second degré qui empruntent les transports est à peu près identique (respectivement 26 % et 20%). Au collège, la marche à pied est légèrement priorisée alors que les transports en commun (combinés ou non avec de la marche) sont privilégiés dans le premier degré.

Mode de transport	77	93	94	Total
1D	318	323	195	836
Autre	117	159	64	340
marche	21	95	64	180
transport	90	68	64	222
pas de réponse	90	1	3	94
2D	113	121	39	273
Autre	32	39	6	77
marche	43	67	32	142
transport	38	15	1	54
Total	431	444	234	1109

Le temps passé dans les transports est en moyenne inférieur à 15 minutes soit 30 minutes (aller/retour) imputées sur les apprentissages. Pour 20% d'établissements, c'est 40 minutes passés dans les transports et autant imputés sur les apprentissages.

Temps de transport	77	93	94	Total
Tous	100%	100%	100%	100%
10 à 15mn	44%	64%	62%	56%
15 à 20mn	19%	18%	22%	19%
5 à 10mn	15%	18%	15%	16%
non-défini	21%	1%	2%	9%

Organisation des séances

En classe de CM2, les séances s'organisent en moyenne avec 12 élèves par professeur ou intervenant extérieur pour **12 séances de 40 minutes.**

Au collège, en classe de 6^{ème}, on compte 15 élèves par enseignant, pour **16 séances de 50 minutes.**

		nombre moyen de séances	Durée moyenne des séances	nombre moyen d'élèves par enseignant
77	CM2	12	38	13
	6ème	15	51	16
93	CM2	12	42	12
	6ème	17	49	15
94	CM2	13	37	12
	6ème	17	50	15
Académie	CM2	12	40	12
	6ème	16	50	15

Les coûts de fonctionnement du savoir nager

Les deux motifs de dépenses pour le savoir nager concerne le transport et la location des lignes d'eau ou bassin. Le coût déclaré total pour l'académie est de **668 043 €**. C'est dans le 93 et le 77 que le dispositif est le plus onéreux.

Montant en €	77	93	94	Académie
Coûts du transport	117 035	283 982	42 225	443 242
Coûts de location de piscines	145 030	33 064	46 707	224 801
Total	262 065	317 046	88 932	668 043

Les coûts de transport varient de 435 € à 24 000€ avec des moyennes très variables en fonction du département.

Les prix de locations des bassins varient de 242 € à 22 231 €

Montant en €	77	93	94	Académie
Coûts du transport	2 438	6 926	8 445	4 715
Coûts de location de piscines	2 165	1 945	2 919	2 248

Le financement :

Sur le point du financement les résultats ne concernent que les collèges publics participant au dispositif savoir-nager. Les montants sont déclaratifs et les sommes finales sont à minima du coût et du financement réel car les collèges n'ont pas tous rempli cette partie de l'enquête.

Financement sur fond propre :

93 établissements ont déclaré financer le dispositif sur fonds propres, dont 14 pour un montant supérieur à 5000 €. Parmi eux, deux seulement perçoivent une subvention complémentaire, quatre autres financent le savoir nager pour un montant supérieur à 10 000 €, sans subvention complémentaire. Tous ces établissements se situent en Seine St Denis.

Nombre de collèges	77	93	94	Académie
< 5000 €	59	13	7	79
> 5000 €	1	10	3	14
Total général	60	23	10	93

Le montant du financement sur fonds propres s'élève en moyenne à **2693 €** et varie de 37 à 18 277 €.

Montant en €	77	93	94	Académie
Somme totale	84 346	125 931	401 28	250 405
Moyenne	1 406	5 475	4 013	2 693

Financement du Conseil Départemental :

Les trois départements apportent des aides pour financer le savoir nager.

97 collèges ont déclaré avoir perçu une subvention pour un montant total avoisinant les **384 000 €** pour l'académie.

Nb collèges subventionnés	77	93	94	Académie
<5000 €	66	9	3	78
>5000 €	3	15	1	19
Total	69	24	4	97

Montant en €	77	93	94	Académie
Somme totale	133 993	219 747	30 248	383 988
Moyenne	1 942	9 156	7 562	3 959

Les autres modes de financement

Seuls 16 établissements déclarent financer le savoir nager à partir de crédits différents de leurs fonds propres et des subventions des départements. Le montant moyen avoisine les **3 000 €** et le montant total les 48 000 €.

Fonds autres	77	93	94	Académie
<5000 €	10	1	3	14
>5000 €	1	1		2
Total général	11	2	3	16

Montant en €	77	93	94	Académie
Somme totale	26 934	16 050	4 842	47 826
Moyenne	2 449	8 025	1 614	2 989

Les heures supplémentaires attribués :

Les moyens académiques déclarés représentent 438 HSA et 4032 HSE soit un total de **19 800 heures effectives**. Ces heures supplémentaires servent à rémunérer le plus souvent un enseignant en surnuméraire pour alléger les effectifs par enseignant et constituer des groupes de niveaux.

	77	93	94	Académie
HSA déclarées	81	301	56	438
Conversion des HSA en HSE	2 916	10 836	2 016	15 768
HSE déclarées	3 456	399	177	4 032
Heures effectives totales	6 372	11 235	2 193	19 800

L'attestation scolaire Savoir Nager

Rappel : Un élève est considéré comme non-nageur (NN) lorsqu'il échoue au test de l'ASSN. L'acquisition de l'ASSN reste un objectif prioritaire du cycle 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Résultats de l'enquête :

Pour le premier degré :

Alors que les trois quarts des élèves de l'académie entrent en CM2 comme non-nageurs, ils sont plus de la moitié à réussir l'ASSN en fin d'année. Soit une plus-value est de 22%.

	% élèves testés	% NN à l'entrée CM2	% NN fin de CM2	Plus value	% réussite ASSN
1D					
77	96%	52%	33%	19%	67%
93	94%	93%	58%	34%	42%
94	81%	68%	44%	24%	56%
Académie	91%	74%	47%	22%	53%

Pour le second degré :

Près d'un élève sur 10 est testé sur son niveau de natation à l'entrée en 6^{ème}. La moitié d'entre eux ne réussit pas le test en début d'année, ils ne sont plus qu'un tiers en fin d'année. La plus-value est identique au 1^{er} degré, **elle augmente de 3 points par rapport à l'an passé.**

	% élèves testés	% NN à l'entrée 6 ^{ème}	% NN fin de 6 ^{ème}	Plus value	% réussite ASSN
2D					
77	85%	42%	22%	19%	78%
93	92%	62%	35%	27%	65%
94	91%	46%	28%	18%	72%
Académie	89%	51%	29%	22%	71%

En conclusion :

Les résultats de l'enquête 2017 indiquent tout d'abord un taux de réponses très important, surtout dans le second degré. Le premier degré montre une forte progression de participation (+35%) grâce à l'intervention des conseillers pédagogiques départementaux et de circonscriptions, sous le contrôle des IEN.

Le recueil des éléments sur IPackEPS a sans aucun doute facilité la remontée des données.

On note également qu'une grande majorité des établissements écoles élémentaires et collèges qui ont répondu à l'enquête, participe au dispositif. Pour les autres établissements, le manque d'infrastructure constitue le frein essentiel à l'accès au savoir nager.

L'organisation générale indique que très majoritairement les établissements ont tenté de respecter les priorités énumérées dans la circulaire académique. Le recueil d'informations n'a pas permis de totaliser le nombre de leçons effectives pour le premier degré. Ce point devra être abordé cette année pour vérifier si les 50 leçons préconisées sont effectivement réalisées. Pour les collèges, on enregistre, conformément aux directives un nombre de leçons moyen égal à 16.

Les temps d'apprentissage par séquence sont de 40 à 50 minutes.

En termes de financement, on constate que le dispositif peut être très onéreux pour les établissements. La facture des transports peut s'élever jusqu'à 24000 euros et celle de la location de bassins à plus de 22000 euros. L'analyse par département montre en la matière une grande hétérogénéité de traitement. C'est dans le 94 que le dispositif coûte le plus cher, à la fois en transport et location de piscine.

Les inégalités de traitement sont également constatées en ce qui concerne les aides apportées aux établissements.

Les résultats des tests du savoir nager montrent que nous sommes loin d'atteindre l'objectif des 100 % de nageur en fin de cycle 3, malgré une plus-value enregistrée de 22% en CM2 et en 6^{ème}, soit une augmentation de 3 points par rapport à l'an dernier. C'est dans le 93 que cette plus-value est la plus importante (+29%). Il reste toutefois encore 35% de non nageurs dans ce département en fin de cycle 3. Les chiffres sont quasi identiques pour le 77 et le 94.

Au total, **29% des élèves** sont encore considérés comme non nageurs en fin du cycle 3.

Ce chiffre reste notre indicateur de performance prioritaire.

RETOUR D'ENQUETE 2017. LES CHIFFRES CLEFS de L'ACADEMIE DE CRETEIL.

Retours enquête	1er degré (élémentaire)	2nd degré
Un taux de réponses à l'enquête important, surtout en collèges publics	68% des écoles publiques 26% des écoles privées	80% des collèges publics 26% des collèges privés

Programmation	1er degré (élémentaire)	2nd degré
Une forte proportion des établissements programment la natation	80% des écoles publiques 44% des écoles privées	90% des collèges publics 63% des collèges privés

Le déficit d'accès aux bassins, en raison du manque de créneaux disponibles, de piscines fermées ou trop éloignées est le principal motif de non programmation

- Déficit d'accès aux bassins pour :	53% des établissements	51% des établissements
- Les moyens, sont un obstacle pour :	3% des établissements	22% des établissements

Les déplacements

Temps moyens (tous types confondus)	entre 10 et 15 minutes pour 56 % des établissements
- marche à pied :	29% des établissements
- transport en commun (bus, car...) :	25% des établissements
- autre :	46% des établissements

Les financements

Nombre d'établissements financés	139 collèges
- sur fonds propres :	93 collèges
- avec un montant total > à 5000€ :	46 collèges

Les coûts en crédits et en moyens

Coût total (transport + location piscine)	668 043 €
Coût moyen (transport + location piscine)	4 912 €
Nombre d'heures consommées	19 800 heures effectives

Temps dédié aux apprentissages	CM2	6ème
Nombre de séances	12	16
Durée des séances (en minutes)	40	50

Résultats de l'ASSN	CM2	6ème
Proportion d'élèves testés	91%	89%
% élèves NN entrants	74%	51%
% élèves NN sortant	47%	29%
Plus-value	22%	22%

Document réalisé par Mme LORDET Sandrine. Service statistiques DSDEN 77.

RETOUR D'ENQUETE 2017. LES CHIFFRES CLEFS de L'ACADEMIE DE CRETEIL PAR DEPARTEMENT

Retours enquête

		77	93	94	Académie
Nombre de réponses	1D	665	577	302	1544
	PRIVE	12	21	7	40
	PUBLIC	653	556	295	1504
Taux de réponses		59%	65%	46%	58%
	PRIVE	29%	38%	13%	26%
	PUBLIC	60%	67%	49%	60%
Évolution		34%	46%	22%	35%
	PRIVE	29%	35%	11%	25%
	PUBLIC	34%	46%	23%	35%
Nombre de réponses	2D	119	138	55	312
	PRIVE		14	10	24
	PUBLIC	119	124	45	288
Taux de réponses		80%	86%	39%	69%
	PRIVE	0%	40%	29%	26%
	PUBLIC	94%	99%	42%	80%
Évolution		-5%	26%	-5%	5%
	PRIVE	-37%	3%	13%	-3%
	PUBLIC	1%	33%	-8%	9%

Programmation

Effectifs	77	93	94	Académie
1D	665	577	302	1544
NON	340	250	107	708
OUI	325	327	195	836
2D	119	138	55	312
NON	6	17	16	39
OUI	113	121	39	273

Proportions	77	93	94	Académie
1D				
NON	51%	43%	35%	46%
OUI	49%	57%	65%	54%
2D				
NON	5%	12%	29%	13%
OUI	95%	88%	71%	88%

Évolution sur proportion du oui	77	93	94	Académie
CLG	5%	16%	17%	11%
ELEM	-1%	20%	9%	7%
MATER	-9%	-18%	-27%	-20%
Total général	-18%	0%	-2%	-9%

proportions	77	93	94	Académie
CLG	100%	100%	100%	100%
Autre ou pas de motif	25%	13%	47%	27%
Moyens budgétaires insuffisants	38%	17%	24%	22%
Pas de créneau disponible	13%	17%	24%	18%
Piscine fermée	13%	29%	0%	16%
Pas de piscine proche / problème de transport	13%	25%	6%	16%

Les déplacements

Mode de transport	77	93	94	Total
1D	318	323	195	836
Autre	117	159	64	340
Marche	21	95	64	180
Transport	90	68	64	222
Pas de réponse	90	1	3	94
2D	113	121	39	273
Autre	32	39	6	77
Marche	43	67	32	142
Transport	38	15	1	54
Total	431	444	234	1109

Temps de transport	77	93	94	Total
Tous	100%	100%	100%	100%
10 à 15mn	44%	64%	62%	56%
15 à 20mn	19%	18%	22%	19%
5 à 10mn	15%	18%	15%	16%
Non-défini	21%	1%	2%	9%

Les financements

montant en €	77	93	94	Académie
financementFondsPropres	84 346	125 931	40 128	250 405
financement CD	133 993	219 747	30 248	383 988
financementAutre	26 934	16 050	4 842	47 826
Total	245273	361728	75218	682219

Les coûts en crédits et en moyens

montant en €	77	93	94	Académie
Coûts du transport	117 035	283 982	42 225	443 242
Coûts de location de piscines	145 030	33 064	46 707	224 801
Total	262065	317046	88932	668043

consommé	77	93	94	Total généra
HSA déclarées	81	301	56	438
conversion des Hsa en HSE	2916	10836	2016	15768
HSE déclarées	3456	399	177	4032
heures effectives total	6372	11235	2193	19800

besoin	77	93	94	Total généra
Somme de nbHSABesoin	91	362	88	541
conversion des Hsa en HSE	3276	13032	3168	19476
Somme de nbHSEBesoin	3767	514	157	4438
heures effectives total	7043	13546	3325	23914

Temps dédié aux apprentissages

6ème	77	93	94	Académie
nombre séances moyen	15	17	17	16
Durée moyenne des séances	51	49	50	50
nombre moyen d'élèves par enseignant	16	15	15	15

CM2	77	93	94	Académie
nombre séances moyen	12	12	13	12
Durée moyenne des séances	38	42	37	40
nombre moyen d'élèves par enseignant	13	12	12	12

Résultats de l'ASSN

2 D	77	93	94	Académie
Nombre d'élèves en 6è	15418	17904	5449	38771
Nombre d'élèves testés	13136	16394	4973	34503
Nombre d'élèves ayant validé l'ASSN (année précédente ou lors du test)	9002	6859	2969	18830
Nombre d'élèves NN en apprentissage	5295	8424	1949	15668
Nombre d'élèves en apprentissage ayant validé l'ASSN	2994	4757	962	8713
Nombre d'élèves ayant validé l'ASSN en fin de 6è	11996	11616	3931	27543
Nombre de NN à l'entrée en 6è	6416	11045	2480	19941
Nombre de NN en fin de 6è	3422	6288	1518	11228
% d'élève testés	85%	92%	91%	89%
% de NN à l'entrée en 6è	42%	62%	46%	51%
% de NN en fin en 6è	22%	35%	28%	29%
% de réussite ASSN	78%	65%	72%	71%
Plus-Value	19%	27%	18%	22%

1 D	77	93	94	Académie
Nombre d'élèves en CM2	10357	14866	7827	33050
Nombre d'élèves testés	9938	13935	6345	30218
Nombre d'élèves ayant validé l'ASSN (année précédente ou lors du test)	4938	1091	2489	8518
Nombre d'élèves NN en apprentissage	487	2407	735	3629
Nombre d'élèves en apprentissage ayant validé l'ASSN	1975	5128	1888	8991
Nombre d'élèves ayant validé l'ASSN en fin de CM2	6913	6219	4377	17509
Nombre de NN à l'entrée en CM2	5419	13775	5338	24532
Nombre de NN en fin de CM2	3444	8647	3450	15541
% d'élève testés	96%	94%	81%	91%
% de NN à l'entrée en CM2	52%	93%	68%	74%
% de NN en fin en CM2	33%	58%	44%	47%
% de réussite ASSN	67%	42%	56%	53%
Plus-Value	19%	34%	24%	27%

Document réalisé par Mme LORDET Sandrine.
Service statistiques DSDEN 77.